



Perspectives de la Région en économie circulaire

Charline RICHARD
Bruxelles Environnement



I. PRÉSENTATION DE L'ORATEUR/ORATRICE

Charline Richard travaille à Bruxelles Environnement depuis 4 ans sur le sujet de la transition des professionnels de la construction vers plus de circularité.

Présentation de la « potentielle » future stratégie de rénovation du bâti de la RBC avec un focus sur la circularité et le public des maîtrises d'ouvrage et des concepteurs. Cette stratégie n'a pas encore été validée par les politiques, elle est sujette à des modifications.



PLAN DE L'EXPOSÉ

- I. Stratégie de rénovation du bâti : Circularité **(proposition non validée!)**
- II. Outiller, Former et Accompagner
- III. Réglementer



I. Stratégie de rénovation du bâti : Circularité

Proposition non validée!



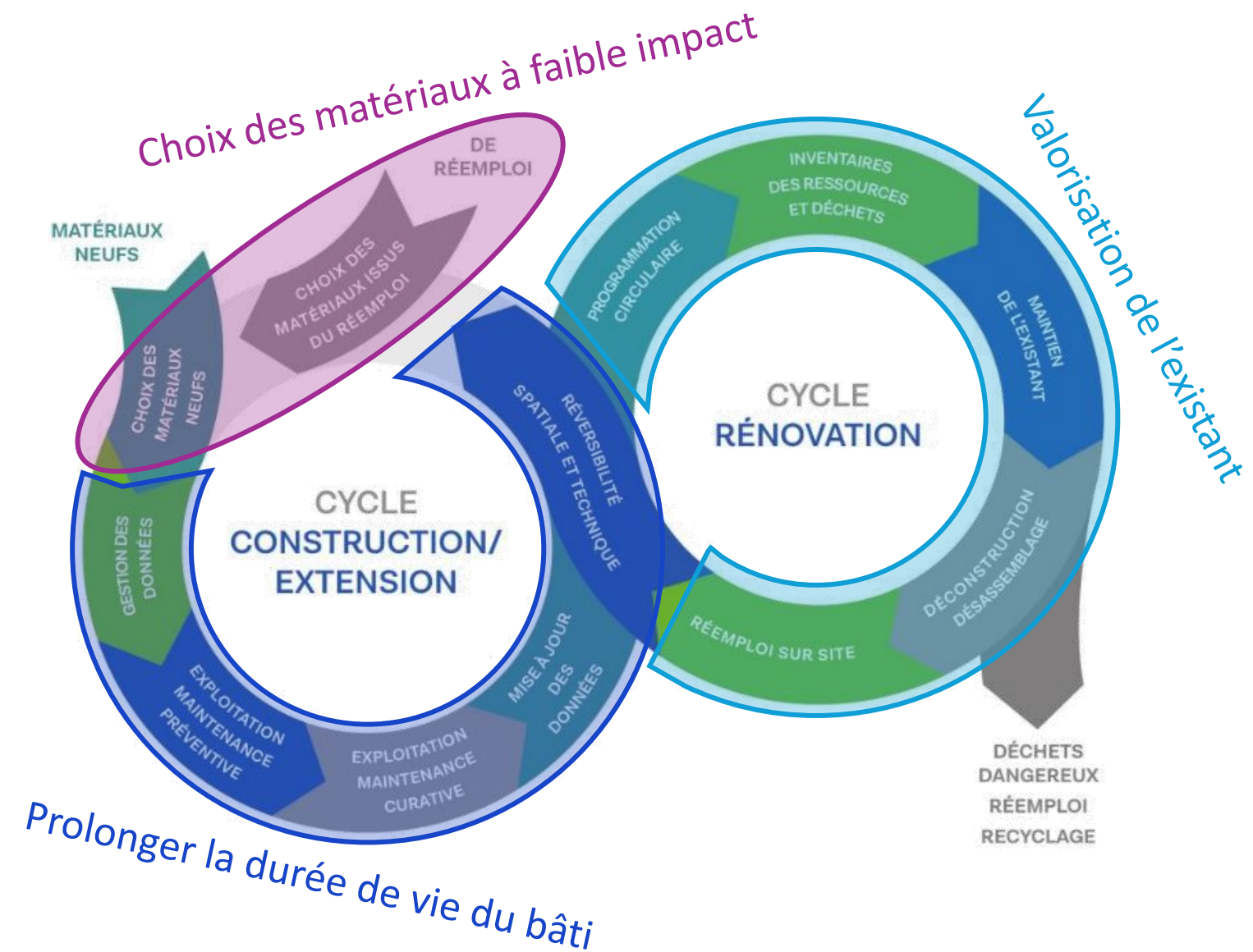
OBJECTIF : DÉVELOPPER LA CIRCULARITÉ DANS LA CONSTRUCTION ET RÉNOVATION DU BÂTI BRUXELLOIS

En prenant en compte :

- La vision de l'économie circulaire dans la construction et rénovation bruxelloise
- Toucher toute la chaîne de valeur du secteur de la construction
- Les instruments de politiques publiques à mettre en place



VISION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LA CONSTRUCTION ET RÉNOVATION BRUXELLOISE



Vadémécum bâtiment circulaire, 2021.



3 PILIERS :

VALORISATION DE L'EXISTANT

”
La démolition devient l'exception pour une valorisation des ressources sur le territoire.
”

- ✓ Le **maintien** de l'existant est une priorité.
- ✓ Le **programme** s'adapte aux opportunités des lieux.
- ✓ Les éléments sont **inventoriés**.
- ✓ La **déconstruction** est sélective.
- ✓ Les ressources extraites sont **réemployées sur site**.
- ✓ Les déchets sont **valorisés**.

PROLONGER LA DURÉE DE VIE DU BÂTI ET DE SES ÉLÉMENTS

”
Les interventions sur le bâti (existant ou futur) sont réversibles et adaptables pour une réutilisation future.
”

- ✓ Le bâtiment peut s'adapter à de multiples fonctions (**réversibilité spatiale**).
- ✓ Les matériaux et systèmes sont conçus et mis en œuvre avec un haut potentiel de réemploi (**réversibilité technique**).
- ✓ Le bâtiment est utilisé et entretenu de manière appropriée (gestion des **données** et **maintenance** préventive ou curative).

CHOIX DES MATÉRIAUX À FAIBLE IMPACT

”
Le réemploi et les matériaux à faible impact environnemental sont privilégiés.
”

- ✓ Les matériaux provenant de **filières de réemploi** sont privilégiés.
- ✓ Les matériaux **neufs à faible impact** (à contenu recyclé, recyclable, réemployable, géo-loca-bio-sourcés ...) sont utilisés.



TOUCHER TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

PROGRAMMATION

MAÎTRISES D'OUVRAGE



CONCEPTION

ARCHITECTES
BUREAUX D'ÉTUDES
EXPERTS

...



MISE EN OEUVRE

CORPS DE MÉTIERS DE LA
MISE EN OEUVRE



MAINTENANCE

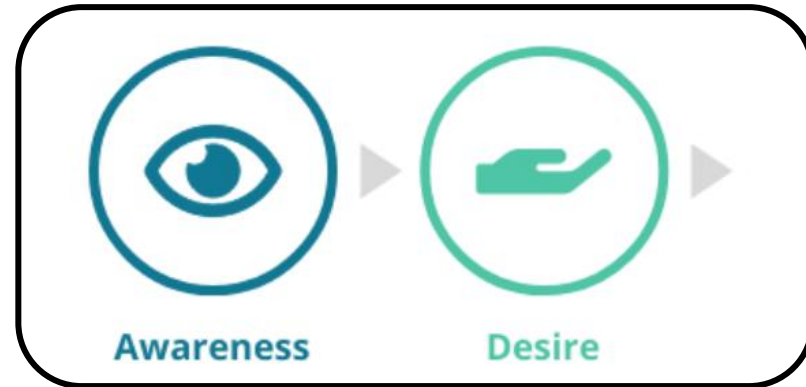
FACILITIES MANAGERS
AGENTS IMMOBILIERS

...

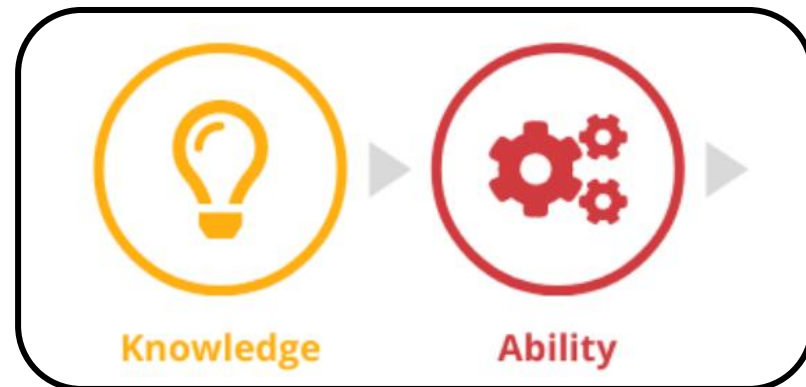


LES INSTRUMENTS DE POLITIQUES PUBLIQUES À METTRE EN PLACE

ADKAR



I. Sensibiliser et Convaincre



II. Montée en compétence : Outiller, Former et Accompagner



III. Réglementer



RENOLUTION = MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE



dans



II. Outiller, Former et Accompagner

Proposition non validée!





MONTÉE EN COMPÉTENCE : OUTILLER, FORMER ET ACCOMPAGNER

VALORISATION DE L'EXISTANT

PROLONGER LA DURÉE DE VIE DU BÂTI
ET DE SES ÉLÉMENTS

CHOIX DES MATÉRIAUX À FAIBLE IMPACT

POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DES OUTILS CIRCULAIRES

RÉFÉRENTIEL GRO

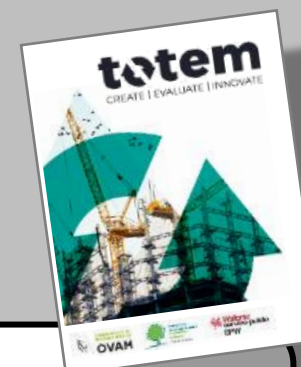


INVENTAIRE RÉEMPLOI

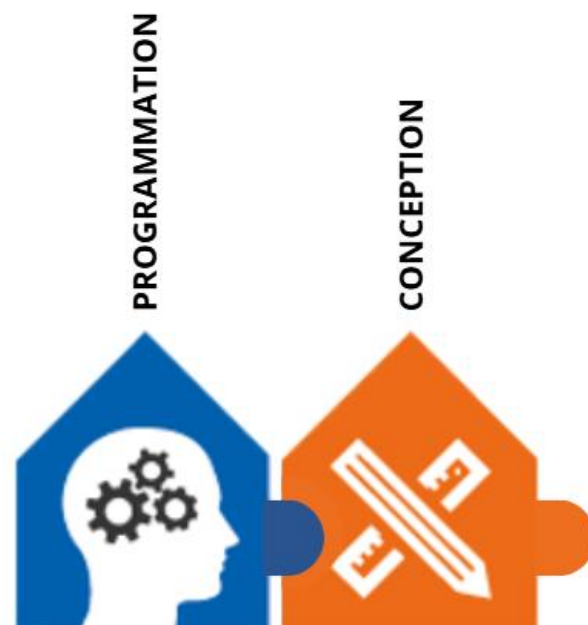
CHECKLISTS RÉVERSIBLES
SPATIALE ET TECHNIQUE



TOTEM :
AIDE AU CHOIX DE MATÉRIAUX À
FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL



GUIDE BÂTIMENT DURABLE



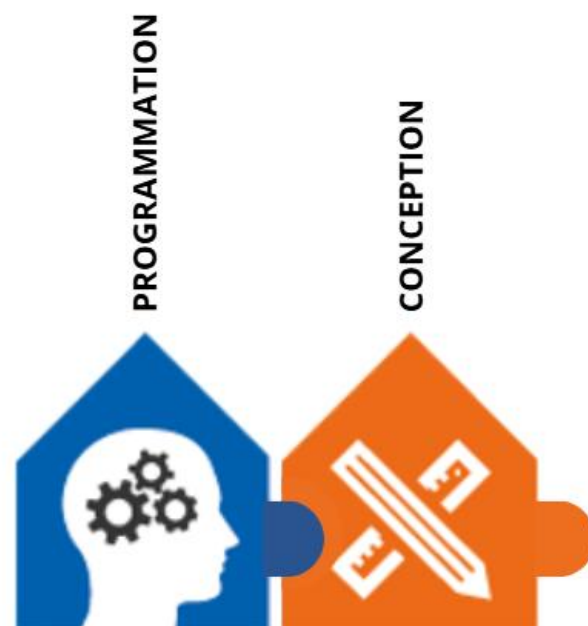


MONTÉE EN COMPÉTENCE : OUTILLER, FORMER ET ACCOMPAGNER

VALORISATION DE L'EXISTANT

PROLONGER LA DURÉE DE VIE DU BÂTI
ET DE SES ÉLÉMENTS

CHOIX DES MATÉRIAUX À FAIBLE IMPACT



ACCOMPAGNEMENTS ET FORMATIONS AUX PRATIQUES CIRCULAIRES ET À L'UTILISATION DE CES OUTILS

SERVICES EXISTANTS :

FACILITATEUR BÂTIMENT DURABLE
FORMATIONS ET SÉMINAIRES BÂTIMENTS DURABLES
ACCOMPAGNEMENT DES MAÎTRISES D'OUVRAGE PUBLIQUES À L'ECONOMIE CIRCULAIRE (AMOP)
ACCOMPAGNEMENT EXPERT TOTEM (TOUS MO ET CONCEPTEURS)

NOUVEAUX SERVICES :

ACCOMPAGNEMENT GRO (MO PUBLIQUES)
ACCOMPAGNEMENT AU MAINTIEN DU BÂTI (TOUS MO ET CONCEPTEURS)





Knowledge



Ability

MONTÉE EN COMPÉTENCE : OUTILLER, FORMER ET ACCOMPAGNER

VALORISATION DE L'EXISTANT

PROLONGER LA DURÉE DE VIE DU BÂTI
ET DE SES ÉLÉMENTS

CHOIX DES MATÉRIAUX À FAIBLE IMPACT

SOUTENIR LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE DE MATÉRIAUX DE RÉEMPLOI

RÉALISER UNE LISTE DE MATÉRIAUX À PROTÉGER AFIN D'INCITER LEUR MAINTIEN OU LEUR RÉEMPLOI EFFECTIF

RENFORCER LA CONFIANCE DANS L'UTILISATION
DES MATÉRIAUX DE RÉEMPLOI

FACILITER L'ASSURABILITÉ DES PRATIQUES DE
RÉEMPLOI

FACILITER L'UTILISATION DE MATÉRIAUX DE
RÉEMPLOI VIA LA RÉGLEMENTATION



III. Réglementer





Reinforcement

RÉGLEMENTATIONS

VALORISATION DE L'EXISTANT

PROLONGER LA DURÉE DE VIE DU BÂTI
ET DE SES ÉLÉMENTS

CHOIX DES MATÉRIAUX À FAIBLE IMPACT

PROPOSITION NON VALIDÉE!

ADAPTER LE RRU POUR FACILITER LES 3 PILIERS DANS LES DEMANDES DE PERMIS

ENCADRER LES DÉMOLITIONS ET
DÉCONSTRUCTIONS SÉLECTIVES

ENCADRER LA RÉVERSIBILITÉ SPATIALE
FACILITER LA RÉVERSIBILITÉ TECHNIQUE

FACILITER L'INTÉGRATION DE MATÉRIAUX
DE RÉEMPLOI DANS L'ENVELOPPE

OBLIGATIONS ACTÉES DANS LE COBRACE :

POUR 2028, OBLIGATION D'ENCODAGE DU POTENTIEL DE RÉCHAUFFEMENT PLANÉTAIRE (PRP) VIA TOTEM POUR LES BÂTIMENTS NEUFS DE + DE 1000M²

POUR 2030, OBLIGATION D'ENCODAGE DU PRP VIA TOTEM POUR TOUS LES BÂTIMENTS NEUFS + RESPECT DE SEUILS (À DÉFINIR)



OUTILS, SITES INTERNET, SOURCES

Outils

- [GRO](#)
- [TOTEM](#)
- [Guide Bâtiment Durable](#)

Accompagnements

- [Facilitateur Bâtiment Durable](#) > facilitateur@environnement.brussels
- [Formations et Séminaires Bâtiments Durables](#)
- Accompagnement Expert TOTEM > TOTEM@environnement.brussels
- Facilitateur Marchés Publics Durables > greenprocurement@environnement.brussels



CE QU'IL FAUT RETENIR

- Les 3 piliers de la Vision Economie circulaire de la rénovation et construction :

VALORISATION DE L'EXISTANT

PROLONGER LA DURÉE DE VIE DU BÂTI
ET DE SES ÉLÉMENTS

CHOIX DES MATÉRIAUX À FAIBLE IMPACT

- Outils et accompagnements :



- Futures obligations PRP :

POUR 2028, OBLIGATION D'ENCODAGE DU POTENTIEL DE RÉCHAUFFEMENT PLANÉTAIRE (PRP) VIA TOTEM POUR LES BÂTIMENTS NEUFS DE + DE 1000M²

POUR 2030, OBLIGATION D'ENCODAGE DU PRP VIA TOTEM POUR TOUS LES BÂTIMENTS NEUFS + RESPECT DE SEUILS (À DÉFINIR)



CONTACT

Charline RICHARD

Gestionnaire de projet

crichard@environnement.brussels

Bruxelles Environnement

